A.S.A.V. RANDONNÉES PÉDESTRES

MAISON DU SPORT Place Paul Langevin 58640 VARENNES VAUZELLES

BULLETIN d'ADHÉSION Septembre 2023 à Août 2024 inclus

A remettre à un animateur ou à retourner à l'adresse ci-dessus

JE SOUSSIGNÉ(e) ☐ *Mme.* ☐ *M* : NOM…… Prénom …… Né(e) le …… /…… /……

EMAIL (Important lisible) ……

ADRESSE : ……CP ……

Ville : …… Téléphone fixe : ……Téléphone mobile : ……

Êtes-vous : ☐ Agent SNCF ☐ Retraitée SNCF ou ☐ Conjoint(e) Si oui N° de carte SNCF……

LICENCES INDIVIDUELLES* :

☐ **IRA** : Licence individuelle avec responsabilité civile et accidents corporels : **38, 25€**

☐ **IMPN** : Licence individuelle multi loisirs pleine nature : …… : **50,30 €**

Pour les licences jeunes, compétition,Handisport,etc voir le représentant de l'ASAV Randonnées Pédestres.

LICENCES FAMILIALES* : Vous êtes en couple, marié ou non, sans enfant ou avec enfant(s) vivant au foyer fiscalement à charge de moins de 18 ans.

CONJOINT(e) Nom……Prénom……Né(e) le……
Adresse mail……Tél :……
Enfants à charge : NOM ……Prénom ……Né le……
Enfants à charge : NOM ……Prénom ……Né le……
Enfants à charge : NOM ……Prénom ……Né le……
Enfants à charge : NOM ……Prénom ……Né le……

☐ **FRA :** Licence familiale avec responsabilité civile et accidents corporels : ……**76,30 €**

☐ **FMPN** : Licence familiale multi loisirs pleine nature : ……**100,40€**

☐ Abonnement à **PASSION RANDO MAGAZINE** 4 numéros par an, j'ajoute **10 €** à mon chèque

Un certificat médical est exigé valable pour 3 saisons consécutives. Entre temps à chaque renouvellement, vous devez fournir un questionnaire de santé téléchargeable sur le site asavrando.e-monsite.com où vous prendrez également connaissance du règlement intérieur.

ASSURANCE : *La loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.* L'assurance individuelle souscrite par la licence de l'année sportive 2022-2023, bien que sa validité courre jusqu'au 31 décembre 2023, ne vaut pas adhésion ni licence sans son renouvellement, la Responsabilité Civile du Club ne serait plus acquise.

MENTION LEGALE : *Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. (Nous contacter par mail : asavrando@gmail.com)*

Montant de mon chèque : €

Fait à …… Le…… **Signature obligatoire** :

A conserver par l'association jusqu'au 31 / 12 / 2024. Validité de l'assurance jusqu'au 31/12/2024.

L' ASAV Rando propose également de la Marche Nordique à ses adhérents.

***Tarif des adhésions FFR 28,25 + Adhésion ASAV Randonnées Pédestres 10€.**